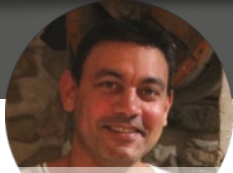




Gilles Grand-Clément

Élu CSEE - Délégué Syndical Régional

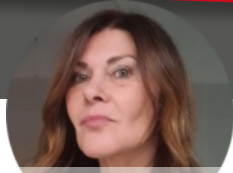
Formateur à Bourg en Bresse
gilles.grand-clement@afpa.fr
tel: 06 16 83 47 99



Thomas Adalvimart

Élu CSEE - Délégué Syndical Régional

Formateur à Valence
thomas.adalvimart@afpa.fr
tel: 06 86 33 53 41



Sylvie Riou

Déléguée Syndicale Régionale

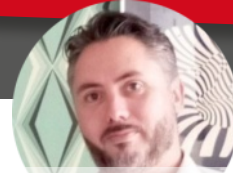
Formatrice à Venissieux
sylvie.riou@afpa.fr
tel: 06 86 42 43 68



Antoine Spataro

Élu CSEE - Référent Lutte Contre le Harcèlement et les Agissements Sexistes

Formateur à Bourg en Bresse
antoine.spataro@afpa.fr
tel: 06 23 78 30 33



Jérémie Lorente

Représentant Syndical au CSEE - Délégué Syndical Régional

Informaticien
fo.jeremielorente@gmail.com
tel: 0650378618

Vos représentant.e.s FOFPA en Auvergne Rhône Alpes

Bonne Année !



Tous nos Voeux pour 2024

Tout d'Abord, Merci

Oui, nous tenions à vous remercier pour votre soutien lors des élections professionnelles. Grâce à vous, **Force Ouvrière** continuera de porter la voix des salariés, de les défendre, de demander l'application du droit. **FO** devient même le troisième syndicat de la région. Comme pour les précédents mandats, vous pouvez compter sur les élus **Force Ouvrière** pour vous accompagner, répondre à vos interrogations, informer...

Une Belle Année!

Au delà des vœux que nous souhaitons aux salariés de l'Afpa, cette année sera encore, pour **Force Ouvrière**, celle des revendications. Et comme **FO** est un syndicat de salariés, c'est bien sur ce champ, sur lequel il y a fort à faire, que notre syndicat concentrera ses efforts, et non sur du sociétal.

Il y aura donc, bien sûr, la question des salaires, non seulement lors des NAO à l'Afpa, mais plus largement

sur notre revendication de revenir à l'échelle mobile des salaires («consiste à augmenter les salaires en fonction de l'augmentation des prix afin de conserver le pouvoir d'achat des salariés face à l'inflation.» src: Wikipedia). Car le constat est clair, à l'Afpa, comme ailleurs, **les salariés ne sont pas protégés contre l'inflation**. La perte de pouvoir d'achat est flagrante.

Nous serons vigilants sur tous les sujets qui vous touchent, en particulier sur le plan de la mobilité géographique et son industrialisation intronisée dans la **GEPP** et mise en œuvre par le logiciel **SARA** (Système d'Affectation des Ressources humaines de l'Afpa), mais aussi sur les questions de formation du personnel, de vos conditions de travail, de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes etc... Mais aussi attentifs quant aux investissements nécessaires à la transition écologique, tant pour l'environnement que pour la maîtrise des charges (en faveur donc des salaires), au lendemain de l'annonce d'une augmentation de près de 10% du prix des énergies

Déclaration FO - Égalité des Droits entre les Salariés!



La Délégation **Force Ouvrière** rappelle à la Direction que les accords s'appliquent à **tous les salariés de l'AFPA** (CDI, CDD et intérimaires). Nous constatons que les contrats proposés aux CDD sont uniquement à 35h sans possibilité d'opter pour organisation du temps de travail sur 37h, ouvrant droit aux RTT.

Nous nous posons la question de savoir comment créer

un collectif de travail alors que des collègues sont à 37h, d'autres à 35h, que certains bénéficient du télétravail et d'autres non, selon la nature de leurs contrats.

Force Ouvrière demande que tous les salariés, quelle que soit la nature de leurs contrats, soient respectés, et que la Direction ne donne pas d'ordres ou directives contraires aux accords au niveau des centres.

Un « Président Nie-Ni »



Le RISK Lyonnais

Étant entendu que pour le Directeur Régional, il était hors de question d'avoir des Représentants de Proximité distincts sur 3 périmètres (soit: Direction Régionale, Vénissieux et Saint Priest), les débats s'installaient entre les Organisations Syndicales sur la proposition de négociation telle que proposée au CSEE de décembre :

- soit dans une logique de proximité, à savoir, DR avec Vénissieux avec représentation commune d'un côté et Saint Priest seul (donc ce qui s'était fait jusqu'à présent)
- soit dans une logique de périmètre, à savoir, DR seule

d'un côté et, de l'autre, Vénissieux avec Saint Priest avec représentation commune.

- soit de regrouper les 3 périmètres avec des RP communs

Pourtant... Lors de la séance de janvier, le Directeur Régional nous assure qu'il n'a jamais conclu le CSEE de décembre sur ces propositions et que la séparation entre Vénissieux et Saint Priest dérogerait à l'accord national en la matière qui précise qu'un centre principal s'entend comme un site unique ou le regroupement de plusieurs sites placés sous l'autorité d'un seul et même directeur.

Néanmoins ses propos sont sans équivoques,

comme le rapporte le PV adopté en séance: «soit nous restons comme nous étions en termes de représentation des RP, soit nous regroupons les deux centres St Priest et Vénissieux et nous avons des élus de la DR, mais il n'y aura pas trois entités, cela j'y suis fermé». Le DR émet vouloir prioriser les dispositions de l'accord, même plus tard lors du CSEE, mais ne mets à aucun moment de coté cette proposition de «rester comme nous étions en termes de représentation des RP».

Il propose cependant de faire une représentation unique DR avec Lyon Métropole (Vénissieux + Saint Priest), ce qui ne correspondrait ni à une logique de proximité, ni à une logique de périmètre.

What Else?

En réalité, il n'y avait donc rien à négocier avec ce «Président nie-ni», cette dernière proposition étant pour **Force Ouvrière** irrecevable. Mais le Président nous assure que c'est uniquement pour l'intérêt des salariés qu'il prend cette décision de ne pas revenir sur les propos qu'il n'a bien sûr jamais dit...

Mais pour quel autre motif de toute façon que l'intérêt des salariés? **À n'en pas douter, le fait que cette organisation ajouterait un Représentant de Proximité de plus, et donc des moyens supplémentaires pour les salariés, n'a pas du tout pesé dans ce revirement de position!**

Une Proposition Inattendue

Après une suspension de séance, les élus (sauf un syndicat qui ne s'est pas associé...) ont lu une déclaration dénonçant cette manœuvre de la Direction. Puis, encore, dans une ultime requête, les élus ont demandé:

- **Maintenez-vous votre volonté, en incohérence totale avec vos propos et vos engagements pris, de refuser la possibilité de définir le périmètre des RP avec St Priest d'un côté et DR avec Vénissieux de l'autre?**
- **Ou allez-vous assumer vos propos, qui ont engagé un travail des élus sur ce périmètre, et proposer cette possibilité en sus de celles des accords?**

Suite au **refus**, encore une fois, de la Direction, d'ouvrir la négociation sur le périmètre des RP de Lyon, la délégation **Force Ouvrière** met la Direction devant ses responsabilités:

Puisse que votre seul leitmotiv est "l'intérêt des salariés" (question de point de vu sur ce sujet...), et pas du tout le nombre de RP qui serait augmenté de un, nous vous prenons au mot et vous demandons donc d'ajouter un RP supplémentaire!

Réponse d'ici le prochain CSEE...

Bulletin d'Adhésion à Remettre à un Élu Force Ouvrière

Nom:
Prénom:
Adresse:
CP: Ville:
Email:

Téléphone:
Poste Occupé:
Classification: Centre:

Retrouvez tous nos
journaux ici:



J'adhère! Pourquoi FO?

Force Ouvrière est un Syndicat Actif > sur le terrain avec l'accompagnement de dossiers individuels et collectifs, dans le respect du Droit et des Accords Collectifs.

Force Ouvrière est un Syndicat Combatif > nous ne signerons pas d'accord en dessous des dispositions légales du Code du Travail, ni un accord défavorable aux salariés.

Force Ouvrière est un Syndicat Cohérent > les syndicats de base sont souverains, la confédération porte les revendications des salariés de l'Afpa au plus haut niveau de l'État et des Conseils Régionaux.

L'AFOC > En adhérent, vous bénéficiez de l'Association des Consommateurs Force Ouvrière.

Vous l'avez compris, notre force c'est VOUS !!

Contactez vos représentants FO FPA pour demander votre adhésion!